



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 février 2021

Date de la convocation : 15 février 2021

Nombre de délégués

- en exercice : 32

- présents : 27

votants : 29

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes d'Abloux de Saint-Gilles, sous la présidence de Mathieu MOREAUX, Président.

Présents : Laurent ALLILAIRE, Michèle BALLET, Thierry BARBIER, Marcel BOURGOIN, Christian BREC, Stéphane CALARD, Christine DEJOIE, Robert DIEZ-POMMARES, Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Jean IMBERT, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE, Laurent LAROCHE, Nathalie LAURENCIER, Suzanne MARCHAND, Mathieu MOREAUX, Alain NEVIÈRE, Alain OVAN, Jean-Christophe PLANTUREUX, Brigitte PONCEAU, Christelle RAOUI, Corinne SOULAS, Jean-Louis TOUZEAU, Gilles TOUZET, Frédérique VRIGNAT.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hubert JOUOT, Michel GUILBERT à Michèle BALLET.

Absents / Excusés : Sylviane GONTIER, Aurélien POINT, Laurent ROULLET.

Membres suppléants présents : Pascal AUFRERE, Jean-Paul BUGEAUD, Marie-Claude PAUTE.

Absents / Excusés : Catherine HUBERT, Daniel PATRIGEON, Eric VAN RIET.

Ordre du jour :

- » Désignation du secrétaire de séance ;
- » Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2021 ;
- » Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation de la Maison du Gouverneur (dit « Maison Margot ») ;
- » Approbation des comptes de gestions 2020 des budgets principal et annexe ;
- » Approbation des comptes administratifs 2020 des budgets principal et annexe ;
- » Affectations des résultats des budgets principal et annexe ;
- » Convention de mise à disposition de personnel entre le SM SCoT Brenne Marche et la CdC Marche Occitane – Val d'Anglin ;
- » Convention de partenariat « Label écoles numériques 2020 » avec l'Académie Orléans-Tours ;
- » Convention de partenariat avec la Fédération des Chemins de la Guerre de Cent Ans pour les visites guidées 2021 ;
- » Gratification stagiaire de l'enseignement supérieur ;
- » Adhésion 2021 au Comité de défense de la Gare d'Argenton-Sur-Creuse ;
- » Adhésion 2021 à Initiative Brenne ;
- » Questions et informations diverses.

» **Secrétaire de séance** : Alain NEVIÈRE.

» – **Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2021**

Alain OVAN intervient à propos des débats qui se sont déroulés en séance au sujet du point supplémentaire relatif au projet du parc éolien de Beaulieu. Il regrette que ses interventions qu'il estime très argumentées ne figurent pas au compte rendu. Celles-ci portaient sur son souhait d'avoir connaissance du mémoire rendu par l'autorité environnementale bien avant la tenue du conseil communautaire de ce jour.

En outre il contestait l'urgence du vote proposé par le Président dans la mesure où le mémoire évoquait la demande d'infos complémentaires sollicitée auprès du porteur de projet. Le Président propose d'intégrer ces remarques au prochain compte-rendu et d'y joindre un texte à fournir par Alain OVAN.

En complément, et même s'il n'était pas le secrétaire de séance le 26 janvier, Alain NEVIÈRE souligne la difficulté d'établir, à partir de notes écrites et non de la retranscription d'un enregistrement audio intégral techniquement compliqué à réaliser, un PV exhaustif des interventions, à plus forte raison lorsque les échanges sont très animés. Les secrétaires de séance font de leur mieux mais ne sont pas infaillibles...avis aux volontaires !

Le procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2021 à Saint-Benoît-du-Sault est approuvé à **27 voix pour et 2 abstentions.**

► **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation de la Maison du Gouverneur (dit « Maison Margot »)**

Une réflexion a été menée par une commission transversale de la CDC (social, patrimoine, culture, tourisme) après visites du bâtiment. Plusieurs idées d'utilisation ont été évoquées : logement, hébergement touristique, accueil d'artistes en résidence, atelier d'artisan, espace d'exposition ... pouvant être associées entre elles en fonction de la disposition des lieux. Des contraintes techniques et architecturales sont à étudier très précisément avant d'avancer sur un projet chiffrable, d'où la proposition de faire appel à une assistance à maître d'ouvrage.

Gilles TOUZET signale que lors d'une réunion du conseil d'administration de l'association du Prieuré il a été suggéré de traiter globalement un projet complet sur les 3 sites : Prieuré, maison Margot et maison des voyageurs pour « garantir le bon usage des fonds publics ».

Mathieu MOREAUX répond qu'il y a urgence de sauvegarder la maison Margot et que de toutes façons c'est le seul bâtiment maîtrisé par la CDC. Une réflexion prospective globale pourrait être intégrée au cahier des charges mais la CDC n'a pas la possibilité d'intervenir sur les 2 autres bâtiments.

Philippe GOURLAY se montre sceptique sur l'intérêt de recourir à un architecte pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour un dossier de cette envergure

Voté à **27 voix pour, une voix contre et une abstention.**

Le président quitte la séance laissant le soin au 1^{er} Vice-Président, Laurent LAROCHE, de mener les débats.

► **Approbation des comptes de gestions 2020 des budgets principal et annexe**

Dressés par Monsieur le Trésorier ils sont soumis au vote.

Voté à **l'unanimité.**

► **Approbation des comptes administratifs 2020 des budgets principal et annexe**

Avant de passer à la lecture commentée des tableaux transmis aux délégués Laurent LAROCHE tient à adresser ses remerciements aux secrétaires pour la qualité et la précision du travail de présentation effectué.

D'une manière générale les comptes traduisent les effets de la crise sanitaire qui a eu d'énormes conséquences sur l'activité de la CDC. De nombreuses inscriptions budgétaires n'ont pas été réalisées du tout ou que très partiellement notamment en matière de travaux. En outre le poste de chargé de mission patrimoine n'a pas été pourvu. Aucun versement de subvention aux associations culturelles et aux centres de loisirs n'a été effectué en raison de la suspension de ces activités.

Les résultats de la section de fonctionnement font ainsi apparaître un taux de réalisation de 68% pour les dépenses contre 81% pour les recettes tandis que le même ratio pour la section d'investissement atteint à peine 28% pour les dépenses et 16% pour les recettes.

Pour le budget annexe les recettes de fonctionnement approchent les 100% du budgété puisqu'il n'y a pas eu de loyer impayé, alors qu'à l'inverse les dépenses d'investissement n'atteignent pas 8% de taux de réalisation.

Au final la situation financière de la CDC présente des excédents cumulés qui pourraient faire beaucoup de CDC envieuses !

Gilles TOUZET s'interroge : la CDC pèse peut-être un peu trop sur les finances des communes qui la composent.

Voté à **l'unanimité** pour les 2 budgets.

Retour du Président en séance.

► **Affectations des résultats des budgets principal et annexe**

Les affectations proposées sont adoptées à l'unanimité.

Voté à l'unanimité.

► **Convention de mise à disposition de personnel entre le SM SCoT Brenne Marche et la CdC Marche Occitane – Val d'Anglin**

Suite au départ d'Emmanuelle RICHEL, recrutée pour un temps limité, l'idée de mutualiser des moyens humains avec le SCoT Brenne Marche est apparue comme une solution pertinente pour répondre aux besoins identifiés par chacune des 2 structures en matière d'urbanisme et planification. Après concertation il est proposé par convention que le service urbanisme du Scot partage son temps de travail hebdomadaire en 3 jours pour la CDC et 2 jours pour le SCoT, cette répartition étant théorique puisque le temps de travail sera annualisé par souci d'efficacité.

Le projet de convention, remis en séance est soumis au vote.

Voté à l'unanimité.

► **Convention de partenariat « Label écoles numériques 2020 » avec l'Académie Orléans-Tours**

Philippe GOURLAY fait part de son étonnement de voir acheter des tablettes pour de jeunes enfants, compte tenu des risques d'addiction aux écrans.

Mathieu Moreaux précise que toutes les écoles ont été dotées sur la base des projets définis par les enseignants. Il en profite pour renouveler la proposition de fournir une tablette aux délégués qui le souhaiteraient sur la base d'une demande adressée par mail à la CDC.

Voté à l'unanimité.

► **Convention de partenariat avec la Fédération des Chemins de la Guerre de Cent Ans pour les visites guidées 2021**

Il s'agit de la reprise pour la saison estivale 2021 des termes de la convention conclue les années précédentes.

Voté à l'unanimité.

► **Gratification stagiaire de l'enseignement supérieur**

En contrepartie des 595 heures de travail il est proposé une gratification à hauteur de 2 320,50 € versée en 4 mensualités.

Voté à l'unanimité.

► **Adhésion 2021 au Comité de défense de la Gare d'Argenton-Sur-Creuse**

Le renouvellement de l'adhésion est proposé pour un montant de cotisation de 50 €.

Voté à l'unanimité.

► **Adhésion 2021 à Initiative Brenne**

Le montant de l'adhésion pour 2021 s'établit à 2 144 €.

Voté à l'unanimité.

► **Questions et informations diverses**

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 40 minutes.

Compte tenu des protocoles sanitaires en vigueur (espacement des participants dans une salle suffisamment vaste) le prochain Conseil Communautaire prévu le 30 mars 2021 à Saint-Hilaire Sur Benaize se tiendra à la Salle des Fêtes de Bélâbre à 18h30.

Le Président, Mathieu MOREAUX

